

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 97 (1952)
Heft: 10

Artikel: La guerre psychologique de 1945 à 1952 [suite]
Autor: Wüst, René-Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La guerre psychologique de 1945 à 1952

(suite)

Dans une première étude consacrée à « La guerre psychologique ou la mécanisation des esprits », nous avons rappelé dans quelles conditions la Suisse s'est efforcée, au cours de la première et de la deuxième guerre mondiale, de limiter sur son territoire l'influence des propagandes étrangères.

De 1914 à 1918, l'unité morale de notre peuple a souffert de leurs activités ; celles-ci ont contribué dans une large mesure à créer ce triste « fossé » que nos parents n'ont pas oublié.

Face au national-socialisme, au contraire, la Suisse n'a jamais cessé d'être unie.

Pourtant, on a vu comment diverses manœuvres ont été développées par le Troisième Reich, au cours du dernier conflit, afin de limiter la liberté de notre presse, de rendre notre opinion publique plus vulnérable et de nous contraindre à la « neutralité morale ». Ces manœuvres et celles d'autres grandes puissances ont bénéficié de l'appui de quelques Suisses qui étaient, en général, mal informés. Elles ont été déjouées grâce à la résistance de la presse.

Dans la dernière partie de cette étude, il nous reste à voir si et comment — dans les conditions nouvelles de la « guerre totale permanente » qui se déroule sur tous les plans sauf, pour nous, sur le plan militaire — notre petit pays peut opposer une parade efficace à l'« arme psychologique ».

Cette question risque d'abord de poser pour chacun d'entre nous un cas de conscience qui sera résolu d'une manière

quelque peu différente selon la famille spirituelle à laquelle il se rattache. Aussi, nous permettrons-nous de rappeler brièvement diverses attitudes chrétiennes, telles qu'elles apparaissent de nos jours.

* * *

L'Eglise catholique romaine a prononcé, avec la rigueur que l'on sait, la condamnation du communisme. Toutefois, il n'y a pas longtemps que le Souverain pontife a sévèrement critiqué les conditions d'existence *tant, a-t-il dit, dans le monde qui aime à s'appeler avec emphase le « monde libre » que dans le « camp opposé »*.

D'autre part, a-t-il ajouté, ceux qui, par exemple, dans le domaine économique ou social, voudraient tout attendre de la société, même la direction et la sécurité de leur existence, ou ceux qui attendent aujourd'hui leur seule nourriture spirituelle toujours moins d'eux-mêmes et toujours plus de la presse, de la radio, du cinéma, de la télévision, comment pourraient-ils concevoir la vraie liberté, comment pourraient-ils l'estimer et la désirer, si elle n'a plus de place dans leur vie ?

Rappelons encore que S. S. Pie XII, alors qu'il recevait en 1946 un petit groupe de journalistes suisses qui représentaient les principales tendances religieuses et politiques de la Confédération, a tenu à souligner longuement devant eux les responsabilités qui, à ses yeux, incombent de nos jours à la presse suisse.

* * *

Créé par un Américain, le « Réarmement moral » pense qu'à l'idéologie communiste, il doit opposer sa propre idéologie. Dans ce but, il utilise sur tous les plans les méthodes de « relations publiques » les plus perfectionnées des Etats-Unis.

A l'issue d'une assemblée tenue à Caux, un « Appel aux peuples qui vivent de l'autre côté du Rideau de Fer » a été

signé par le général Prchala, président du Comité national tchèque de Londres, les généraux polonais Bor-Komorowsky et Rudnicki et le général yougoslave Alabanda, appel qui déclare notamment :

Les peuples aspirent à une idéologie qui puisse satisfaire à la fois les besoins les plus profonds du cœur humain et provoquer les changements politiques, économiques et sociaux dont la plupart des gens de bonne volonté reconnaissent la nécessité. Voilà pourquoi nous sommes absolument convaincus que l'idéologie du Réarmement moral est la seule solution à la crise mondiale actuelle. Ses principes offrent à chacun, où qu'il soit, le seul espoir de reconstruire un monde meilleur.

Et le fondateur du Réarmement moral, M. Frank Buchmann, n'a pas craint d'écrire dans son ouvrage « Refaire le monde » :

Les forces du Réarmement moral sont une armée dans la guerre des idées, une armée possédant l'expérience et l'entraînement qui, sous la direction de Dieu, donnent à l'homme d'Etat et au citoyen une idéologie capable de refaire les nations.

* * *

De son côté, le Centre protestant d'études de Genève, dirigé par le pasteur Jacques de Senarclens, s'est déjà penché une fois, en 1951, sur ce problème essentiel de la propagande moderne. Ce qui l'a amené à solliciter l'avis d'un des leaders du protestantisme français, M. Jacques Ellul, professeur à l'Université de Bordeaux, qui s'est livré à une analyse serrée, puis à une condamnation aussi impressionnante que rigoureuse des *lois connues de la propagande qui sont, a-t-il dit, incompatibles avec la communication de la Foi.*

M. Jacques Ellul a fait le procès de certaines méthodes mises au point tant à Washington qu'à Moscou et en particulier, a-t-il dit, *l'utilisation de celles psychologiques et psychia-*

nalytiques qui sont destinées à influencer en profondeur l'individu. Il ne s'agit plus du tout dans la propagande, a déclaré M. Ellul, de dire ouvertement dans un journal ou dans une émission de la radio ce que l'on désire que l'individu croie ou pense. En fait, le problème est le suivant : il s'agit de faire penser ceci à telle personne ou encore, plus exactement, il s'agit de faire réagir tel groupe de personnes de telle façon. Comment y parviendra-t-on ? Non pas en lui disant : réagissez comme ceci ou comme cela, mais en trouvant le truc psychologique qui va faire, qui va provoquer cette réaction. Ce truc psychologique est ce que les propagandistes appellent un « stimulus ». Dès lors, vous voyez que la propagande n'a plus rien à faire avec une diffusion d'idées. Il ne s'agit plus de diffuser des idées, il s'agit de diffuser des stimulus, c'est-à-dire des pointes psychologiques ou psychanalytiques qui vont provoquer un certain nombre d'actes, un certain nombre de sentiments, un certain nombre d'élan mystiques.

La propagande, a conclu M. Jacques Ellul, comporte des effets spécifiques. Elle est un instrument qui coupe dans l'âme humaine. Et vous pouvez dire ce que vous voulez : quand on utilise la propagande même pour des fins tout à fait louables, on coupe dans l'âme humaine...

* * *

Si l'on admet que la presse, la radio, le cinéma et la télévision sont en plein développement, que leur puissance ne fera qu'augmenter, qu'il leur reste encore des centaines de millions d'hommes à conquérir puisque le monde compte 51 % d'analphabètes, que l'on commence seulement à connaître les lois de la propagande moderne et celles de la guerre psychologique, on frémit en songeant à l'utilisation qu'un pouvoir politique fortement centralisé pourrait faire demain d'armes aussi puissantes qui servent, comme l'a si bien montré le professeur Jacques Ellul, à « couper dans l'âme humaine ».

Il est étonnant de constater que, jusqu'ici, une évolution aussi dangereuse n'a pas encore provoqué de résistance sérieuse de la part de tous ceux qui — dans le monde entier et quelles que soient leurs convictions personnelles — tiennent à la liberté de pensée.

Il est vrai que ni les gouvernements, ni les grandes organisations internationales qui en font déjà un usage si large n'ont intérêt à décrier cette arme nouvelle ou, encore moins, à en exposer publiquement le mécanisme.

Certes, la bombe atomique qui permet d'ôter la vie en quelques minutes à plusieurs dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ou le napalm qui transforme des êtres humains en torches vivantes sont des armes terrifiantes.

Mais cette forme de la guerre est connue de tous. Il suffit de prononcer son nom pour provoquer l'indignation générale.

L'arme psychologique paraît beaucoup plus secrète. Elle n'a pas encore fait couler beaucoup d'encre. C'est à peine si, de temps à autre, on prononce son nom et quand on parle d'elle, c'est en général pour justifier son emploi. Elle n'a provoqué jusqu'ici aucune indignation publique et, pour cause, aucun « appel à la conscience universelle »...

Et pourtant, n'est-ce pas aussi une arme terrifiante que celle qui a déjà permis, sous nos yeux depuis une vingtaine d'années, de briser l'unité morale de nations entières, de faire tomber des mains inertes de leurs soldats des armes dont ils ne voulaient plus se servir, d'asservir pour longtemps de grandes nations sans faire couler une goutte de sang ? N'est-ce pas aussi une arme terrifiante que celle qui permet à un Etat d'obliger des centaines de millions d'âmes, soumises à sa « police des idées », de penser conformément à son « idéologie motrice » ? N'est-ce pas une arme terrifiante que celle qui oblige les adversaires de cet Etat à adopter eux-mêmes — en se servant de leur presse, de leur radio, de leur cinéma et de leur télévision — des méthodes qui risquent de détruire plus rapidement encore cette liberté

qu'ils prétendent sauver dans le monde ? N'est-ce pas une arme terrifiante que celle qui permet à l'Etat moderne de mécaniser les esprits, d'imposer dès l'enfance sa domination et d'obliger chacun à agir sans penser ?

Il est vrai que, souvent, les hommes sont les premiers à faciliter cette conquête des esprits par le pouvoir politique.

Soucieux par-dessus tout d'accroître leur sécurité matérielle, ils appellent eux-mêmes et facilitent l'intervention de l'Etat dans la vie économique, sociale et intellectuelle. Dans la mesure où la liberté économique diminue, l'influence du pouvoir politique augmente. Tout naturellement, celui-ci est tenté — même dans un petit pays comme le nôtre — de conquérir aussi les esprits. Le développement de la technique facilite la tendance à la concentration, au monopole ; il condamne les petites entreprises. Satisfaits des lectures faciles et des jeux qui leur sont offerts — les tours cyclistes, les matches de boxe et de catch et les grandes manifestations électorales télévisées remplacent avantageusement les cirques de la décadence romaine... — les hommes perdent jusqu'au goût de la liberté.

On évoquait ici-même les difficultés que rencontrait déjà le colonel Feyler, ancien directeur de la *Revue militaire suisse* et critique militaire qui fit la renommée du *Journal de Genève* au cours de la première guerre mondiale. Ce grand journaliste vivait pourtant à une époque dont on a dit à juste titre qu'elle fut pour l'Occident « le bref âge d'or de sa liberté ». C'était en Europe que se décidait le sort du monde, dans cette petite Europe où la presse suisse pouvait encore faire entendre une voix que l'on écoutait parfois. Aucune entrave sérieuse ne s'opposait à la libre circulation des informations et des gazettes. Les sources d'information étaient accessibles à chacun. Les journaux étaient aussi nombreux que divers. Ils s'adressaient, en général, à une élite raisonnable et difficile qui était capable et désireuse d'apprécier des valeurs élevées. Des moyens financiers modestes permettaient à celui

qui le désirait de créer et de répandre un journal. La télévision n'existait pas. Le cinéma et la radio n'exerçaient aucune influence sur les masses populaires. Seuls, un Lénine et un Ludendorff rêvaient déjà à l'Etat totalitaire et à la guerre totale.

Au cours de ces trente dernières années, une révolution prodigieuse s'est accomplie sous nos yeux. Elle est si rapide que nous avons de la peine à en suivre le déroulement. Des moyens techniques sans cesse perfectionnés offrent maintenant aux « ingénieurs d'âmes », qui tendent à remplacer les historiens et les journalistes honnêtes d'autrefois, des perspectives qui peuvent paraître effrayantes.

Et pourtant, il ne servirait à rien de nous lamenter en songeant aux avantages d'une époque révolue où la tâche des hommes épris de liberté était beaucoup plus facile. Nous ne saurions refuser le défi que nous jette une technique qui paraît souvent plus puissante que les hommes. Malgré toutes les difficultés qu'elle fera surgir sur notre chemin, notre devoir est simple : il consiste à tout mettre en œuvre pour la maîtriser, pour la mettre ou pour la remettre au service de la personne humaine en essayant de résoudre, si possible d'avance, les problèmes nouveaux qu'elle va poser, qu'elle pose déjà.

* * *

L'arme psychologique sert à déformer la vérité. Elle met en péril l'existence même de la démocratie.

Pour neutraliser ses effets, il suffirait donc, théoriquement, de lui opposer la vérité, d'assurer le respect des principes démocratiques et de faire régner partout la liberté de l'information.

Dans l'ouvrage qu'il a consacré à « La liberté de la presse¹ » et qui fait, désormais, autorité sur le plan international ainsi que dans son cours sur « L'information dans la société moderne »,

¹ Librairie Payot, Lausanne, 1950.

Jacques Bourquin, privat-docent à l'Université de Lausanne et délégué permanent de la Fédération internationale des Editeurs de journaux auprès du Siège européen des Nations Unies, a donné des droits et des devoirs de la presse des définitions qui représentent, à nos yeux, le but à atteindre.

A la page 171 de l'ouvrage que nous venons de citer, sous le titre « L'information objective et véridique », Jacques Bourquin écrit :

Il s'en faut que tous s'accordent sur les résultats auxquels, en matière de connaissance, la raison est capable d'aboutir.

Depuis le « Je ne sais qu'une chose, c'est que je ne sais rien » de Socrate, jusqu'au XX^e siècle, on a souvent nié la possibilité d'une connaissance réelle pouvant atteindre la réalité des choses. Pour intéressantes que soient ces opinions sur les rapports entre l'homme qui veut apprendre et l'objet qu'il s'efforce de connaître, il n'est pas nécessaire de s'y arrêter ici, étant donné que toute l'activité de ceux qui participent à la presse, soit en collaborant à sa confection, soit en la lisant, part de l'idée que la connaissance est possible.

Quel que soit le point de vue — scientifique, politique ou purement pratique — d'où l'on juge le problème de l'information, le facteur « objectivité » est de loin le plus important. Le but de l'information ne peut être que la connaissance exacte de faits vrais et leur propagation. La seule information désirable est l'information objective ou — à tout le moins — l'information qui vise à la vérité « objective »¹.

Mais qu'est-ce que la vérité ? A toute époque, la question posée par Ponce-Pilate conserve son angoissante acuité.

Arnold Reymond constate que la vérité ne saurait se séparer de l'acte de juger, c'est-à-dire d'une activité notionnelle qui consiste en jugements, non seulement explicites, mais implicites. Il définit le jugement vrai comme étant la position fonctionnelle

¹ Cf. Conférence du D^r Siegfried Frey, directeur de l'Agence télégraphique suisse faite le 27. I. 1949, devant le groupe de Lausanne de la Nouvelle Société Helvétique.

unique de la pensée vis-à-vis d'une position spécifique de réalité, mais on n'est jamais assuré, dit-il, que la position fonctionnelle unique, caractéristique du vrai, soit atteinte, à moins qu'elle ne s'impose à titre de fait irréductible.

La crise de la vérité semble inhérente à la pensée humaine ; elle est sans doute plus aiguë à l'heure actuelle puisque les mêmes découvertes qui ont ébranlé le déterminisme rigoureux ont entraîné la faillite de la notion de vérité scientifique, telle qu'elle avait été comprise depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Si l'absolue vérité paraît inaccessible à certains philosophes et par conséquent impossible à exiger, on peut cependant demander que chacun s'efforce, sincèrement, de s'en rapprocher le plus possible. Ainsi, le journaliste devra constamment tendre au vrai, même s'il sait ne pouvoir l'assurer intégralement ; le but auquel il aspirera, malgré qu'il ne puisse l'atteindre pleinement, sera d'informer impartialement ses lecteurs et d'exprimer en toute bonne foi ses opinions. Si l'erreur occasionnelle du journaliste de bonne foi peut paraître excusable, il ne faudrait pas que, comptant sur cette indulgence, il se relachât dans le choix de ses sources ni dans le contrôle des renseignements qu'il apporte.

Un journaliste qui ment sciemment ne pourra jamais être couvert par la liberté de la presse.

Mais le plus grave danger menaçant l'information véridique et objective réside dans ce que l'on appelle le « subjectivisme » du journaliste, subjectivisme dont les états sont divers et les causes multiples : différences de conceptions en matière politique et religieuse, de formation et d'éducation, de sorte qu'en fin de compte, il jugera avec les lunettes de l'humaniste, de l'historien, du technicien ou encore de l'homme d'affaires. Personne ne voit les événements avec les mêmes yeux que son prochain. Sur le plan international se juxtapose encore la diversité des intérêts et des conceptions entre individus de nations différentes.

Cependant, le danger consécutif au subjectivisme s'amoin-dra dans la mesure où celui qui doit apprécier les événements en sera conscient.

Et Jacques Bourquin de faire sienne cette définition de M. Siegfried Frey, directeur général de l'Agence télégraphique suisse, qui disait qu'en matière d'information : *on doit avoir pour conception de la vérité celle dont s'inspirent les enquêteurs chargés d'établir un constat en prévision d'un jugement dans un pays régi par le droit.*

Mais, hélas, écrit Jacques Bourquin, les obstacles s'accumulent entre cet idéal et la réalité...

* * *

Avant de voir quels sont ces obstacles, rapprochons encore des définitions que nous venons de citer, celles données, il y a quelques années, par M. Paul-Louis Bret qui remplissait alors les fonctions de directeur général de l'Agence France-Presse et qui résumait ainsi sa pensée :

Où l'on reconnaît à l'homme le droit de savoir ce qui se passe, ou on lui impose le devoir de croire ce qu'on lui dit.

Ces deux termes divisent actuellement notre monde et tous les hommes devront un jour procéder à ce choix.

Pendant la dernière guerre, M. Paul-Louis Bret lança une expression qui a fait son chemin : « Le droit au fait » :

Le fait, disait-il, c'est simplement l'événement. J'estime donc que la relation du fait doit être la photographie sans retouche de l'événement. La difficulté vient de ce qu'en l'accommodant suivant leurs désirs, les hommes ont voulu faire de cette relation un facteur de profit ou un élément d'influence.

Mais à y regarder de près, l'outil s'est fort usé. Il ne procure plus ni beaucoup de profit ni grande influence. Son usage a créé le parfait scepticisme. Il n'y a pas grand mérite à revenir à la simple honnêteté. C'est la seule voie qui reste ouverte.

On m'objecte souvent : « L'objectivité pure est irréalisable ». L'effort d'objectivité exige une foi civique, une abnégation personnelle et une technique professionnelle.

Le point de départ de cet effort est l'adhésion des exécutants à l'idée qu'ils doivent, sans aucune considération de leur part, rapporter exclusivement les faits, ceux-ci étant constitués par des événements constatés de visu et auditu, mais aussi par les déclarations et les opinions, à la condition formelle de citer leurs auteurs. Dans les comptes rendus de controverses, il convient de donner le même développement aux arguments contradictoires, en recherchant l'essentiel du pour et du contre. Quant au choix des nouvelles, il doit être uniquement dicté par la distinction entre l'essentiel et le secondaire. Il existe dans ce domaine toute une technique à perfectionner, voire même à créer.

L'information française, comme d'ailleurs l'information américaine, souffre d'un manque de confiance de la part du lecteur. Ici les appels contradictoires à la conscience, là-bas la course à la sensation ont également usé expressions et impressions.

Le problème consiste à redonner confiance au lecteur. Pour cela deux conditions doivent être satisfaites : il faut lui donner un service incontestable de faits sans appréciations, et qu'il puisse discerner, soit par la signature, soit par une présentation typographique différente, le fait du commentaire.

Le jour où la France apporterait cette solution et ferait cet effort, la question de ce que l'on appelle l'« invasion américaine » ne se poserait plus...

Jacques Bourquin, on l'a vu, constatait qu'entre l'idéal et la réalité « les obstacles s'accumulent ». Se plaçant évidemment sur un plan général qui dépasse le cadre de nos frontières, l'auteur de « La liberté de la presse » distinguait :

- a) la rapidité de l'information
- b) le goût de la sensation
- c) le danger des traductions
- d) l'inconvénient des résumés
- e) l'impossibilité d'obtenir et de diffuser toutes les informations.

Arrêtons-nous un instant sur ce dernier point qui est sans doute l'un des plus importants et l'un des moins connus du grand public.

Jacques Bourquin rappelle ici qu'il ne suffit pas d'être exact, mais qu'il faudrait encore être complet en évitant les erreurs et les omissions. Malgré le désir qu'il a de serrer la vérité d'aussi près que possible, le journaliste ne dispose le plus souvent que d'informations partielles dont il devra se contenter. Mais, en admettant même qu'il reçoive des renseignements complets, une autre difficulté surgit : les limites d'ordre matériel imposées à la presse. Ce qui fait dire à l'auteur que nous avons cité :

En théorie, un journal comme une agence pourrait publier autant de nouvelles que les effectifs et les forces physiques de son personnel le permettraient. Mais un quotidien ne peut accroître indéfiniment le nombre de ses pages. D'impérieuses raisons budgétaires, techniques et postales l'obligent à limiter son volume. Survient un gros événement — le discours qu'un conseiller fédéral consacre à une affaire importante, ou l'annonce d'une catastrophe et tous les récits qui l'accompagnent — force est de lui accorder la priorité et de supprimer un certain nombre d'autres informations. La nécessité d'un tel choix accroît sensiblement la responsabilité du journaliste et les difficultés de son métier. Le rédacteur doit à chaque instant trouver un compromis entre les raisons de pure objectivité — les plus conformes vraisemblablement à l'importance historique des événements et à leur enchaînement — et les considérations dont s'inspirent généralement les lecteurs de journaux. Il entre en outre dans ses devoirs primordiaux le soin de séparer les jugements sérieux des accusations sans fondement, le vrai du faux — ou plutôt le vrai du vraisemblable et le faux du possible. Rien n'est plus contraire à sa mission, rien n'aggrave sa négligence comme de jeter en vrac l'ivraie et le bon grain, laissant à ses lecteurs le soin de les trier.

Pour la majeure partie des lecteurs, les faits locaux et régionaux sont les plus importants, puis viennent les événements suisses et enfin ceux d'Europe et du reste du monde, à condition, bien entendu, qu'un événement exceptionnel, comme l'élection du président des Etats-Unis, ne vienne pas renverser cet ordre géographique. L'objectivité pure, pour ainsi dire abstraite, exigerait que la prépondérance fût donnée, par exemple, à l'évolution de la situation en Extrême-Orient. Mais le rédacteur sait que les abonnés du journal n'admettraient pas que l'on ampute le compte rendu de la revue locale pour faire place à un article sur l'économie chinoise.

D'autre part, l'objectivité est premièrement et toujours une question de proportion. Une série d'informations peuvent être sans aucune exception, absolument objectives et, pourtant, l'ensemble ne le sera pas, faute de mesure. L'importance d'un groupement politique ou économique, par exemple, ne dépend pas seulement de ses effectifs ou de la valeur particulière de ses membres, mais aussi du nombre d'informations qu'il saura propager ou qui seront publiées à son sujet. On n'ignore pas, ici et là, cet aspect du problème et l'on sait agir en conséquence. Ainsi donc, par la diffusion de nombreuses nouvelles sur son activité, un groupement cherchera à accroître son influence auprès des lecteurs, tant et si bien qu'un jour il y aura disproportion entre celle-ci et son importance effective.

Rappelant que l'Allemagne nationale-socialiste « a permis de faire l'expérience de l'information faussée sciemment », qu'Adolf Hitler écrivait déjà dans « Mein Kampf » « que la liberté de la presse devait être sacrifiée à l'éducation du peuple et aux intérêts de l'Etat et de la Nation », que « l'article 125 de la Constitution soviétique du 5 décembre 1936, qui garantit la liberté de la presse « en conformité avec les intérêts des travailleurs et dans le but de fortifier le système socialiste », oblige également à fausser l'information dans l'intérêt de l'Etat, puisque l'usage de la liberté peut être proscrit s'il est

jugé contraire aux intérêts des travailleurs et qu'une seule mission est donnée à la presse, celle de fortifier le système socialiste », Jacques Bourquin faisait déjà le procès de la guerre psychologique en écrivant :

On se demande si, à la longue, il sera possible de discerner quelles sont les fausses nouvelles lancées sciemment ou non, si les défenseurs de la vérité en matière d'information seront en mesure de riposter ou si, au contraire, les peuples ne se trouveront pas livrés sans défense aux machinations de toutes sortes...

Et l'auteur de « La liberté de la presse » de souligner en ces termes les grands avantages de la solution libérale :

On peut répondre d'emblée qu'en fin de compte l'objectivité est assurée, garantie dans un Etat libre où la presse est libre. A vrai dire le régime de la liberté de la presse ne préserve pas des erreurs, pas plus qu'il ne résout les difficultés mentionnées plus haut. Il ouvre même la voie aux fausses nouvelles comme aux nouvelles exactes, à celles qui accusent une tendance à l'objectivité comme à celles qui sont déformées intentionnellement. Les sources et les moyens d'information doivent être à la portée de chacun. C'est là le facteur déterminant. Le régime de la liberté de la presse a pour conséquence quasi inéluctable des abus qui aboutissent dans certains cas particuliers à la disparition de toute objectivité. Mais un régime de liberté porte en lui le remède à ses excès ; il permet, suscite même, la concurrence entre journaux. Ceux-ci se surveillent mutuellement et la nouvelle exacte ne tarde pas à faire contrepoids à l'information erronée et cela en premier lieu dans l'information locale et régionale. En Suisse, les relations entre groupements et individus sont si étroites et la diversité des points de vue en matière politique et économique si étendue que quiconque abandonnerait délibérément les principes d'objectivité devrait perdre rapidement tout crédit.

* * *

Dans la dernière partie de cette étude, nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

— Dans quelle mesure la « liberté de l'information » et le « droit à l'information » existent-ils en Suisse ? Comment et par qui le peuple suisse est-il renseigné sur la vie nationale et internationale ?

— Dans quelle mesure les moyens dont dispose aujourd'hui l'information suisse lui permettent-ils de se rapprocher des conceptions indiquées par Jacques Bourquin, et de préserver notre opinion publique des armes psychologiques étrangères ?

— Comment pourrait-on remédier à certaines de nos faiblesses ?

(A suivre)

Capitaine René-Henri WÜST
